

Q Existe-t-il des femmes diacres dans une assemblée des saints, et savoir aussi s'il existe une élection des diacres hommes comme femmes?

R Il faut premièrement bien comprendre la pensée de Dieu à ce sujet et la saisir. Lors de la chute dans le Jardin d'Eden, c'est bien Eve, la femme de l'homme, qui a premièrement désobéi à la Parole de Dieu. En conséquence L'Eternel "... dit à la femme: *J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, **mais il dominera sur toi***" (Gen. 3.16). C'est à l'homme que premièrement la Parole a été donnée, mais c'est bien la femme qui a premièrement désobéi à cette Parole, c'est pour cela que Dieu a donné l'autorité à l'homme naturel sur la femme, comme aussi spirituellement, car la femme n'a pas su garder dans sa pureté en obéissant à la Parole que l'Eternel avait prononcée.

C'est pour ces raisons que les ministères spirituels de la Parole, qui ont été donnés pour l'édification de ceux qui forment le Corps de Jésus-Christ, ainsi que les services des diacres et des anciens concernant les choses pratiques dans le corps, ont été donnés **uniquement** aux hommes.

L'égalité entre l'homme et la femme telle qu'elle est prônée actuellement dans ce monde n'est pas de Dieu, mais vient de l'adversaire qui voudrait annuler la Parole, le jugement prononcé par l'Eternel. La volonté de l'adversaire est toujours de contredire la Parole de Dieu en mettant le doute et l'incrédulité dans les cœurs. Il veut annuler le jugement prononcé par Dieu en introduisant sa manière de voir au travers de l'opinion publique, de la politique incrédule, et de toutes ces choses qui n'ont rien à voir avec les lois divines.

Dans le jardin d'Eden, l'Eternel a déterminé dans Son jugement une certaine position pour l'homme, ainsi qu'une autre pour la femme. Ces positions demeurent toujours valables aujourd'hui, et cela encore plus particulièrement pour les membres du Corps de Jésus-Christ. Mais il est malheureusement vrai que ce que l'adversaire a introduit dans ce monde, il voudrait aussi l'introduire dans la vie des croyants et plus particulièrement dans le Corps de Jésus-Christ, bien que les croyants devraient savoir que cette manière d'agir est contraire à la Parole de Dieu.

Nous voyons dans la Parole de Dieu que le ministère de diacre a été établi dans l'Eglise au commencement par les douze apôtres à cause de l'augmentation du nombre des disciples et des problèmes de distribution des biens matériels. Ils auraient dû laisser leur ministère de la Parole pour s'occuper de ces problèmes. *"En ce temps-là, le nombre des disciples augmentant, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour. Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent: Il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables. C'est pourquoi, frères, **choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit-Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi.** Et nous, nous continuerons à nous appliquer à la prière et au ministère de la parole"* (Actes 6.1-4).

Paul, avant de montrer les conditions dans lesquelles ce ministère devait être établi et exercé, rappelle la position de l'homme et de la femme établi par Dieu, en y mentionnant clairement ce qui s'est passé dans le jardin d'Eden (1 Tim. 2.11-15). Juste après, il est écrit ceci: *"Cette parole est certaine: ... (il parle d'abord des évêques, puis) ... Les diacres aussi doivent être honnêtes, éloignés de la duplicité, des excès du vin, d'un gain sordide, conservant le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'on les éprouve d'abord, et qu'ils exercent ensuite leur ministère, s'ils sont sans reproche. ... Les diacres doivent être maris d'une seule femme, et diriger bien leurs enfants et leurs propres maisons; car ceux qui remplissent convenablement leur ministère s'acquièrent un rang honorable, et une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ"* (1 Tim. 3.1-15).

Frère Branham a montré que les diacres doivent continuellement faire face aux problèmes dans l'assemblée, et sont en quelque sorte «les policiers». Ils exercent l'hospitalité dans une assemblée, veille à accueillir les personnes entrant dans l'assemblée pour que celles-ci soient à l'aise pour écouter ce que l'Esprit dit à l'Eglise. Dans la difficulté matérielle, ils veillent à partager équitablement les biens que l'assemblée dispose, pour subvenir au besoin des croyants faisant partie du corps.

Dans le Corps de Jésus-Christ, il n'y a pas un modèle d'assemblée (c'est un signe de la dénomination), c'est pour cette raison que ces ministères ne se trouvent pas systématiquement dans les assemblées. Mais c'est bien là où les disciples sont devenus nombreux ou que des

grands rassemblements ont lieu, que le service des diacres est nécessaire pour maintenir l'ordre dans l'assemblée. Nous ne pouvons pas en faire une loi ou un ordre disant qu'une assemblée local devrait forcément posséder tous les ministères mentionné dans la Bible. Mais, c'est bien seulement lorsque le besoin se fait ressentir dans les assemblées. C'est alors poussés par l'Esprit que ces services seront suscités.

Il n'y a pas d'élection par suffrage pour ces ministères, mais bien un choix effectué selon les critères de la Parole de Dieu: "... **choisissez** parmi vous sept hommes (non des femmes), de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit-Saint et de sagesse". Dans 1 Timothée 2 nous trouvons aussi d'autres critères. Toutes ces choses doivent être accomplies dans un esprit de prière, afin d'être conduit par le Saint-Esprit, pour que l'ordre Divin soit respecté dans les assemblées et que la paix soit présente parmi le peuple de Dieu.